

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 janvier 2015

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2447)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° SPE855

présenté par
Mme Le Dain

ARTICLE 28

A l'alinéa 4, après les mots : « du code de l'urbanisme », ajouter les mots : « et notamment du code de l'environnement, du code du patrimoine, du code rural et de la pêche maritime et du code forestier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Même motivations que pour l'amendement proposé pour l'alinéa 3.